

BULLETIN D'INFORMATION

L'OFFICIEL

Communiqué de l'AFCAM

La FDJ étant un opérateur de paris sportifs, l'article L.131-16 du code du sport dispose que les Fédérations et les Ligues édictent des règles ayant notamment pour objet d'interdire aux acteurs des compétitions sportives de détenir une participation au sein d'un opérateur de paris sportifs titulaire de l'agrément délivré par l'autorité de régulation des jeux en ligne (article 21 de la loi n°2010-476) qui propose des paris sur la discipline sportive concernée.

Il est donc interdit aux Juges-Arbitres et Arbitres sportifs officiant lors de compétitions figurant sur la liste des compétitions sur lesquelles les paris sportifs sont autorisés (la liste est définie à l'article D.131-36-1 du code du sport) d'acheter des actions FDJ

A ce titre, au regard du point 3 de cet article les acteurs suivants relevant du Haut-Niveau / professionnel ainsi que les compétitions servant de support de paris (liste publiée en page 5 sur le site Internet de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne -ARJEL- <http://www.arjel.fr/IMG/sport/categories.pdf>), n'ont pas le droit d'acheter des actions de la FDJ :

- Arbitres, Juges-Arbitres;
- OTM;
- Observateurs;
- ...



MOT DE L'ÉQUIPE

C'est avec plaisir, que nous vous transmettons le bulletin d'information du mois de Novembre de l'année 2019.

Une information importante de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport...

En vous souhaitant bonne lecture



Christophe GIMENES
(Président de la CNA)

Un Juge-Arbitre récompensé

Le 22 novembre 2019, l'AFCAM de la Nouvelle-Aquitaine, en lien avec la DRJSCS et le CROS de cette même région, remettait les trophées récompensant des membres du corps arbitral pour leur engagement dans le domaine de l'arbitrage.

Pierre Bernard, Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Squash a été récompensé pour l'ensemble du travail accompli en qualité d'Officiel, notamment dans le rôle de Juge-Arbitre.

Ce trophée récompense aussi un engagement dans le sport associatif de plus de 40 ans.

Bravo Pierre.



L'officiel du mois

Ce mois ci, nous mettons à l'honneur un Officiel que l'on connaît un peu plus comme Dirigeant. Un homme investi fortement dans le développement du Squash. À lire...



Pierre BERNARD

Arbitre & Juge-Arbitre 2^{ème} degré

Pierre, vous êtes un acteur du Squash connu des initiés. Pourriez-vous succinctement nous rappeler votre parcours au sein de la communauté Squash ?

En 1978, je descends chez mon frère au pays basque et il me fait découvrir le Squash au Trinquet Bordacho à Saint-Jean de Luz. Puis je découvre le Club d'Ornano et je deviens le président de l'association 1 an après. A cette époque je suis au Comité Régional Aquitaine avec F. Ferriere. Ce Comité dépend de la Ligue qui regroupe comme territoire, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Charente-Poitou. Le Président est Monsieur Claudel le père d'Eric. En décembre 1980, la Fédération Française de Squash est créée, avec la mise en place des Ligues au taille des régions administratives. Je deviens le premier président de la Ligue d'Aquitaine.

Ensuite je prends des responsabilités dans diverses associations à Mérignac, Talence, Pessac, au département 33 et maintenant à Gradignan. Pendant 5 ans, je gère administrativement le pôle Espoir du Mans avec Ch. Dufourcq. Je suis élu au Comité Directeur de la Fédération sous Jacques Fontaine, en charge la commission Statuts et Règlement. En 2016 nous construisons la fusion des Ligues suite à la loi NOTRE et en décembre je suis élu président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et Secrétaire adjoint de la Fédération .

Résumer 41 ans de vie associative dans le Squash n'est pas simple ...

En tant qu'Officiel, vous avez deux casquettes. Qu'elle est votre fonction préférée c'est Arbitre ou Juge-Arbitre et pourquoi ?

Sans hésiter : Juge-Arbitre ! J'aime le contact avec les joueurs, l'organisation et la rigueur que cela demande, le respect des règlements. Mes responsabilités m'ont amenées à organiser des tournois tout simples jusqu'aux Nationaux, des Championnats de France et le premier French Master à Bordeaux. Je me souviens avoir passé mon JA2 à Aix, face à un jury composé de M. Lecomte, A. Delhoste et B. Letourneau. C'est sûrement le professionnalisme des ces personnes qui m'ont nourri pour devenir ce que je suis. Mon seul regret ne posséder aucune notion de la langue de Shakespeare !!!

Pensez-vous en général pouvoir bénéficier d'un accompagnement suffisant dans vos fonctions d'Officiel ?

Oui et mon souhait serait de transmettre cette rigueur dans l'organisation des tournois à d'autres. C'est ce que j'essaie de faire lorsque j'anime des formations de Juge-Arbitre en Nouvelle-Aquitaine. Le partage de vécu il n'y a rien de tel.

En compétition, quel est votre pire souvenir en tant qu'Officiel ?

Être obligé de monter sur une chaise (ma taille !!!) pour annoncer, lors d'un National, aux meilleurs joueur français, que j'arrêtais le tournoi car les courts étaient devenus impraticables.

Et votre meilleur souvenir toujours en tant qu'Officiel ?

La satisfaction des tournois réussis, les félicitations des compétiteurs.

Je me souviens lors d'un championnat de France 2ème série, à la fin du championnat B. Mathieu qui vient me dire au-revoir en me disant : « Bravo pour l'organisation, pas la moindre poussière ». Ou lorsque j'organise les premières jupettes à Pessac, tout le pôle de Créteil qui descend, Camille allait fêter ses 20 ans.

Vous venez d'être récompensé par l'AFCAM pour vos services rendus en tant que Juge-Arbitre, qu'en pensez-vous ?

C'est une reconnaissance qui flatte. C'est le fruit d'un long travail chronophage qui demande certains sacrifices. Notre sport a besoin de reconnaissance et nous ne savons pas trop récompenser dans notre Fédération. Nous devrions sûrement plus nous investir dans cette association.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui souhaiterait embrasser la fonction d'Officiel ?

Commencer par assister des Juges-Arbitres aguerris, nous n'en manquons pas à la Fédération, puis organiser des tournois locaux, régionaux et gravir les échelons en prenant le temps de bien assimiler toutes les facettes de cette fonction.

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?

Continuer à former des JA et les évaluer, c'est important d'avoir des JA compétents. Parallèlement, consolider la Ligue Nouvelle-Aquitaine dans son développement et dans son positionnement sur l'échiquier français, et enfin une retraite bien méritée.

Dans 48 heures, je fêterais mes 70 bougies !!!